Les Amis du Pays de LAVELLE

Association de SAUVEGARDE du PATRIMOINE (loi 1901)
enregistrée sous le N° : W633000428 - N° SIREN : 798611372 - N° SIRET : 798611372.00011
Blog : amis-de-lavelle
Adresse courriel : lesamisdupaysdelavelle@gmail.com - Téléphone : 06 73 62 11 13
Adresse courrier : salle communale, place du lavoir – LAVELLE – 63320 – SAINT VINCENT

COMPTE-RENDU de l'Assemblée Générale 2016

Les Amis du Pays de Lavelle ont tenu leur Assemblée Générale 2016 le 25 mars dernier à 18 h à la salle communale de Lavelle.
L'assemblée comptait 40 membres, présents ou représentés, sur 101 adhérents à jour de cotisation. Le quorum étant atteint cette réunion a pu valablement délibérer.
Pour mémoire, adhérents à jour de leurs cotisations et donateurs non adhérents . à fin 2016, nous comptons un total de 122.

Le RAPPORT d'ACTIVITES de l'ANNEE 2016 a été présenté après le rappel des objectifs :

- Accroitre la visibilité à l'Association et sa crédibilité en organisant des animations de village et participant à celles de la région
- Motiver de nouveaux adhérents, donateurs et mécènes
- Maintenir l'accroissement des rentrées financières
- Recevoir la confirmation de la Fondation du Patrimoine de l'abondement de 1€ par 1€ reçu, à concurrence de 12.000€
- Relancer la mise à jour l'étude technique des architectes pour la restauration de la chapelle en recherchant une solution de moindre cout.

LES REALISATIONS ONT ATTEINT CES OBJECTIFS
REMERCIEMENTS à Tous

RAPPEL des REALISATIONS 2016

- **Animations de 2016** sur plusieurs communes - elles ont été l'occasion de contacts multiples et la motivation de tous nos adhérents et sympathisants, ce qui s'est traduit par
  - Le succès de notre campagne 12.000 € + 12.000 € d'appel aux dons versé à la Fondation du Patrimoine qui a abouti à la confirmation de l'abondement (plafonné à 12.000 € bien que la générosité des donateurs ait permis d'atteindre 13.850€)
  - la coopération bénévole d'Associations, d'artistes amateurs et de professionnels et des Mairies
    - Les chorales de « la Vallée Verte » et « le Grain de Folie » venant de Murol / Chambon du lac et Aydat pour le concert à l'église de St Vincent
    - La Troupe amateur du « Petite Théâtre de Babylas » de St Babel pour la soirée à Tourzel
    - La VIème GEOTRAVERSE dans une version remarquable « à deux voix » grâce à l'organisation conjointe avec le PAH – Pays d'Art et d'Histoire d'Issoire.
      La déambulation dans St Vincent et Lavelle, commentée par Michel Andan, guide-conférencier du PAH qui a mis en valeur le travail historique que Bernard Giraud, notre historien local, avait consigné dans le livret publié par l'Association. Après le piquenique devant la chapelle, nous sommes ensuite montés explorer le cœur du Puy de Lavelle dans une carrière dont la structure a été « lue » par Pierre Lavina, géologue conservateur de La Maison de l'Améthyste.
    - les Bancs de vide-greniers à Parentignat et Auzolette, avec vente d'artisanat, de livrets et de cartes postales réalisés par l'Association
    - Stand à la fête du Château de St Cirgues
    - Accueil d'une étape de la rando Téléthon de St Cirgues

- le soutien amical du maire de St Cirgues, Philippe Garnavault, qui nous a associé à ses animations
- le soutien financier du Conseil Départemental, de la Commune et du Crédit Agricole pour sponsoriser nos actions.
- le support des médias (Journal La Montagne, Office du Tourisme, Sites internet et affichages, presse, radio …)
- les prêts gracieux des salles des fêtes par les Mairies de St Vincent et Tourzel

- **Vente de la Nouvelle édition de 100 exemplaires du LIVRET de 60 pages couleurs, augmenté.** ouvrage de référence composé en grande partie d'un recueil des archives locales – comme les 100 premiers exemplaires, le retirage est déjà pratiquement épuisé.
  Nous prévoyons de réaliser une nouvelle publication sur les richesses de l'environnement de Lavelle avec les observations et inventaires de la Géologie/Volcanologie, de la Flore et de la Faune (Rappel : Le Puy de Lavelle est classé ZNIEFF - Zone d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique.
- **Blog « amis-de-lavelle » - plus de 10.800 pages ont été visitées**
- **Fréquentation accrue du Circuit de randonnée au Puy de Lavelle** par des groupes et des individuels

<u>Point sur l'avancement du Projet de restauration de la Chapelle</u>

- **sur le plan Financier**

Sachant que la commune nous avait prévenu qu'elle ne pouvait consacrer de budget à cette restauration, nous avons proposé de signer une Convention avec elle pour lui apporter les fonds que nous avons épargné afin qu'elle puisse, en tant que propriétaire, payer les factures d'études et de travaux, au moins pour une première tranche permettant une réouverture de la chapelle.

- **sur le plan Technique :**

En s'appuyant sur le fait que l'Association pouvait désormais financer une étude technique complète, Jean Pierre VERLHAC, en relation avec la Mairie et les architectes, a pu faire réaliser l'appel d'offres pour la réalisation de l'étude technique et ensuite la sélection par la Mairie du cabinet d'architectes capable de la réaliser.
Il a piloté la demande pour que cette étude présente un découpage en tranches techniquement acceptables par les architectes et financièrement recevables en fonction de nos finances pour que le début des travaux puisse être envisagé dès 2017
Sur la base des études précédentes et des témoins posés sur les fissures, les architectes ont constaté que l'édifice apparait stabilisé depuis les mouvements du sous-sol des années 80 qui ont provoqué les désordres. A partir de ce constat, une première tranche « a minima » a été définie qui consiste à consolider les fissures avec des « libages » (sortes d'agrafes noyées dans les murs autour des fissures), et à mettre l'édifice sous surveillance « officielle » (par les architectes) avant de décider du passage aux étapes suivantes, mais permettant la réouverture provisoire de la chapelle.
Le jeu des 3 rapports d'études est disponible (sur ordinateur) pour celles et eux qui souhaiteraient les consulter (un exemplaire papier est à la Mairie, un chez JP VERLHAC et un chez JL DECOUZE)

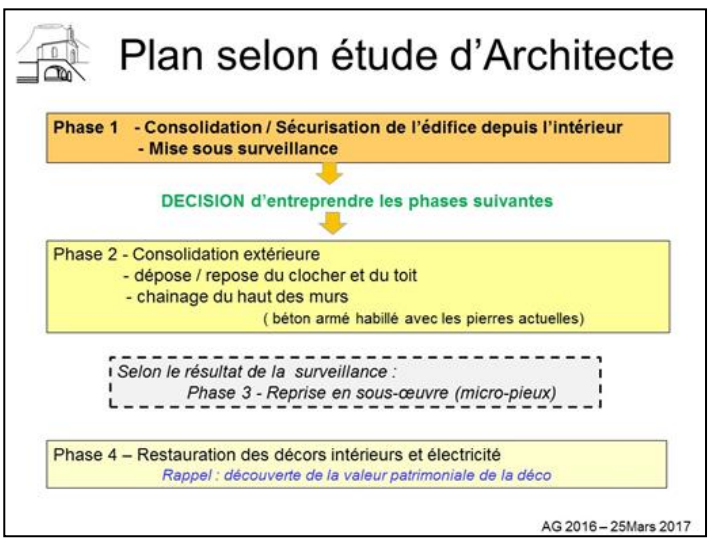

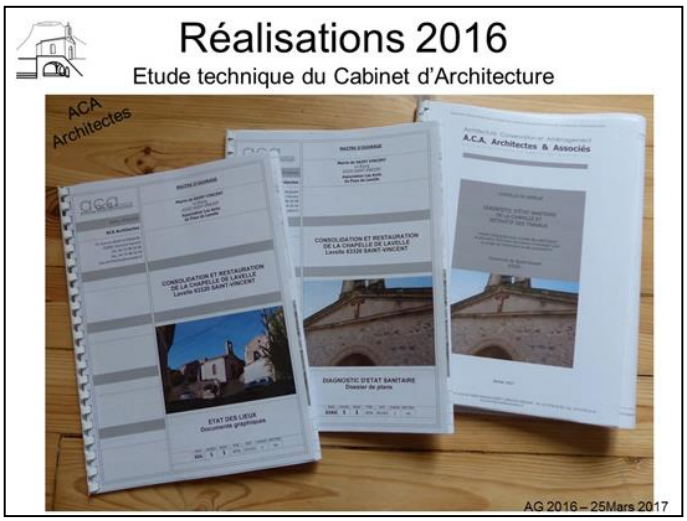

Point sur la remise en eau du LAVOIR

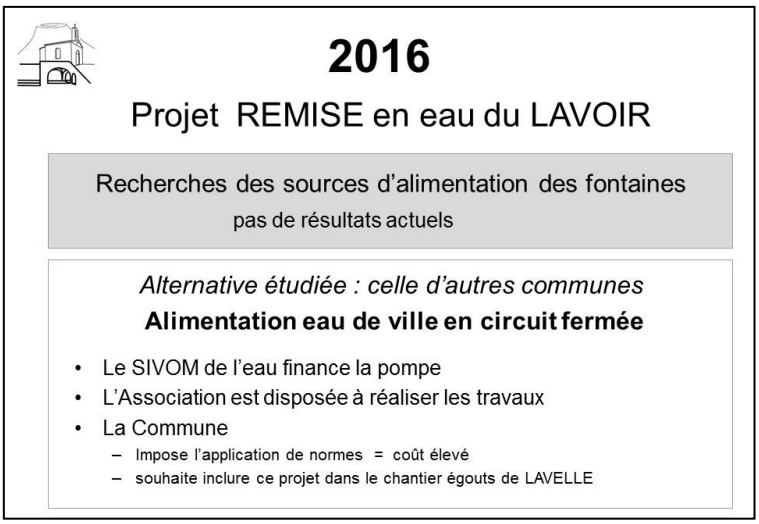

LE RAPPORT FINANCIER …. *« PEU à PEU fait BEAUCOUP .. » (proverbe Malien)*

Récapitulatif

Comptes 2016

AVOIRS de l'ASSOCIATION		
en RESERVE affectées aux Futurs Travaux		**30 783,80**
CREDIT AGRICOLE - LIVRET A	28 524,58	
Intérêts perçus sur livret A en 2016	171,42	
	28 696,00	
Compte-courant	2 290,06	
Intérêts perçus sur compte courant en 2016	0,54	
Chèque émis (théatre BABYLAS) non encaissé	-250,00	
en Compte Courant	**2 040,60**	
Fond de caisse à fin 2016	47,20	
FONDATION du PATRIMOINE		
Suite aux actions de l'ASSOCIATION de 2011 à fin 2016		
SOUSCRIPTIONS à la FONDATION du PATRIMOINE		**13 850,00**
ABONDEMENT FONDATION du PATRIMOINE -		
Convention signée en 2016 avec la Mairie (propriétaire)		**12 000,00**
Total Fondation		**25 850,00**
CAPACITE TOTALE de FINANCEMENT		**56 633,80**

AG 2016 – 25Mars 2017

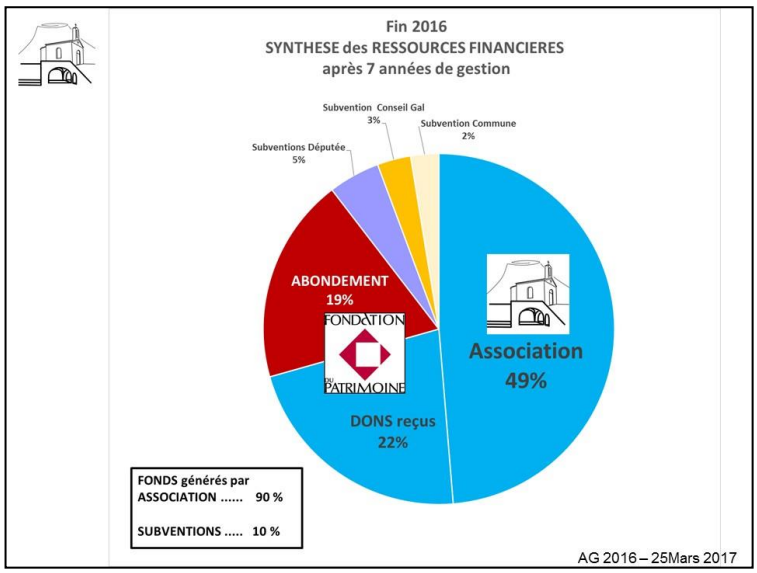

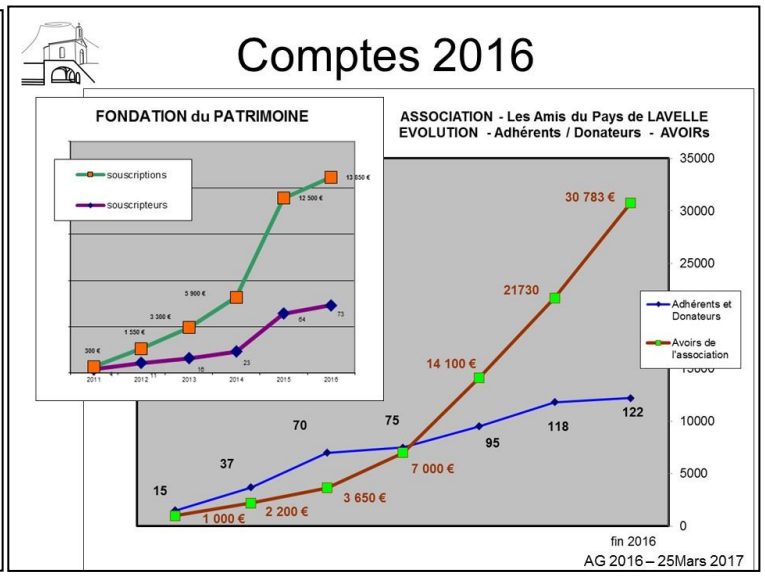

hors comptabilité

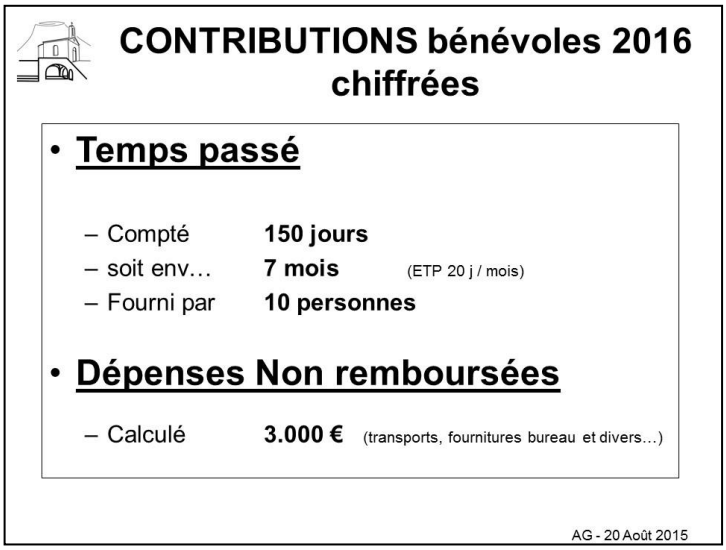

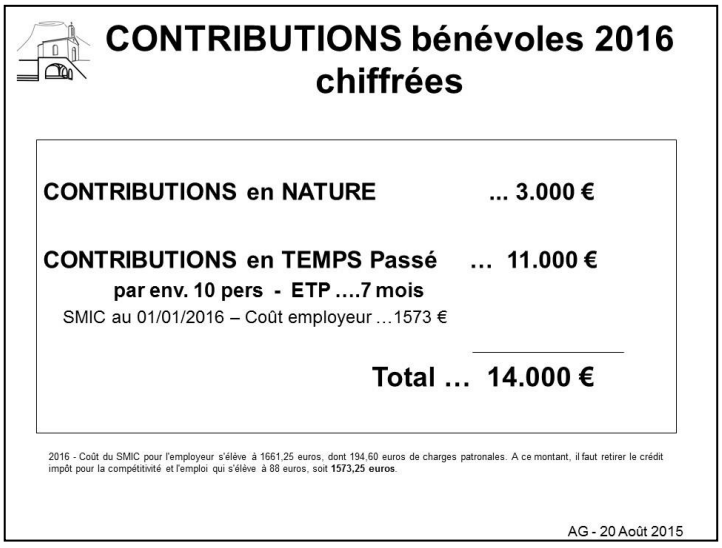

Quitus pour la gestion

Le bureau , composé de Jean-Louis Decouze , président - Jean-Pierre VERLHAC et Romain Rulka, vice-présidents - Paulette Antony, trésorière - Catherine Lancement, secrétaire, a reçu quitus pour sa gestion et il a été reconduit.

Rappel : le Conseil d'Administration de l'Association est composé de :
Antony Paulette, Chandelier Jean-Yves, Decouze Jean-Louis, Ottavy-St Loubert Bié Catherine, Rulka Romain, Verlhac Jean-Pierre

PRESENTATION DU PROGRAMME 2017

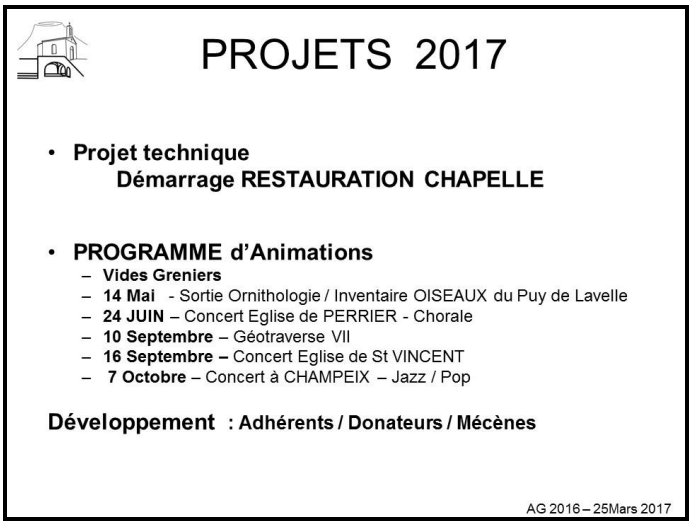

Autre projet pour l'animation du village : Catherine St Loubert-Bié, désormais résidente à plein temps à Lavelle, propose de constituer personnellement une petite bibliothèque dans un placard de la salle communale et d'assurer une permanence et des rencontres « lectures » pour enfants et adultes selon une périodicité à définir. Autorisation à demander à la mairie pour cette utilisation d la salle.

L'Assemblée Générale s'est terminée vers 20 h par le pot de l'Amitié

Le président - Jean-Louis DECOUZE
06 73 62 11 13

30 mars 2017

PJ : 1 - bon de souscription à la FONDATION du PATRIMOINE (déduction fiscale))
2 - bulletin d'adhésion à l'Association (l'adhésion 15 € reste au même niveau depuis 5 ans)
Pour nouvelle adhésion ou renouvellement.

Cette Assemblée Générale a été l'occasion de lancer un

APPEL à la MOBILISATION

Compte tenu de l'importance des travaux à financer et de la difficulté d'accroitre rapidement les rentrées financières par les retombées des seules animations, il a été rappelé que la force de démultiplication de l'Association tient à ce que chacune et chacun fasse appel à ses connaissances et son réseau pour motiver de nouveaux donateurs.

Ainsi, un de nos membres a présenté notre projet à son notaire qui a pu l'indiquer à l'un de ses clients au moment de la déclaration des impôts… résultat : plusieurs centaines d'€ souscrites à la FONDATION du PATRIMOINE.

La souscription à la FONDATION du PATRIMOINE pour le projet de LAVELLE est un superbe levier d'appel aux dons qui doit désormais être promu dès lors que l'Association commence à avoir une petite avance de trésorerie pour financer les études et travaux que la Fondation du Patrimoine ne prend pas en considération.

Les souscriptions donnent en effet droit à déduction fiscale. Par exemple

- **pour un particulier**
  - **une souscription de … 1.000 € revient à …340 € après déduction fiscale de 66%**
  - **si soumis à ISF …… 1.000 € revient à …250 € (déduction de 75 %)**
- **pour une entreprise …… 1.000 € revient à …400 € (déduction de 60 %)**

<u>La souscription à la FONDATION du PATRIMOINE est le moyen de choisir à quoi vont servir ses impôts !</u>

SOUSCRIPTION défiscalisable

FONDATION du PATRIMOINE

BON DE SOUSCRIPTION

Je fais un don de .....**€** pour aider à la restauration de la Chapelle de Lavelle je bénéficie d'une économie d'impôts et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune si celui-ci n'aboutissait pas.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de «Fondation du Patrimoine / chapelle de Lavelle»

Particuliers

Réduction de l'impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. *Un don de 100€ = 34€ à votre charge.*

OU de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €. (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€). *Un don de 100 € = 25€ à votre charge.*

Entreprises

Réduction d'impôts à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires HT. *Un don de 500 € = 200€ à la charge de l'entreprise.*

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'Impôt

(cochez SVP):

□sur le revenu **ou** □ sur la Fortune **ou** □ sur les Sociétés

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal aux nom et adresse figurant sur le chèque UNIQUEMENT qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

NOM.....

ADRESSE.....

.....

.....

Tél./Mél. : .....

Comment faire votre don ?

Par courrier

☐ Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à la Fondation du Patrimoine Auvergne ou à l'association des Amis du Pays de Lavelle (Voir coordonnées au dos)

Par internet

☐ Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/12113

*Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seules la mairie et l'association que vous avez décidé de soutenir seront également destinataires ; **toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées, veuillez cocher la case ci-contre** ☐*

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale Auvergne. Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur la commune, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus

Renouvellement Adhésion

J'

Les Amis du Pays de LAVELLE

☐ **je soutiens l'Association et je deviens** - membre actif : .....15 € ◎

et j'accepte les statuts de l'Association - soutien du projet : à partir de 30 € ◎

☐ **je participe à la restauration des fontaines et de la chapelle par un don de** .....€

si vous souhaitez que votre don soit anonyme dans nos publications ...cochez la case ☐

Bulletin à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de ....

Association "les Amis du Pays de Lavelle"

Adresse postale : salle communale – place du lavoir – LAVELLE – 63320 – SAINT-VINCENT

NOM.....Prénom.....

ADRESSE .....

.....Téléphone.....

ADRESSE e.mail : .....@.....

(écrire en lettres d'imprimerie)

Date Signature

....

PUY-DE-DÔME CONSEIL GÉNÉRAL